



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX PARTICIPANTES AU XVII CHAPITRE GÉNÉRAL DES FILLES DE "MARIA SANTISSIMA DELL'ORTO"

Lundi 17 février 2003

1. Je suis heureux de vous adresser un salut cordial, Révérende Mère, ainsi qu'au Conseil général et aux religieuses réunies à Rome à l'occasion du XVII Chapitre général de votre Institut. J'exprime à chacune de vous ma proximité spirituelle et je vous assure de mon souvenir dans la prière. Je souhaite en outre faire parvenir à toutes les Filles de "Maria Santissima dell'Orto" présentes à travers le monde une parole particulière d'encouragement, en les invitant à persévérer dans leur témoignage de vie consacrée et à oeuvrer généreusement dans leurs différentes activités dans les domaines de la pastorale, de l'éducation et de l'assistance. Le thème qui guide vos réflexions et l'échange d'expériences au cours de ces journées est extrêmement stimulant: "*Consacrées et envoyées au service du Royaume*". Il vous invite, chères soeurs, à retourner aux racines de votre charisme afin de les confronter aux exigences actuelles, dans un monde en perpétuelle évolution. L'inspiration originelle qui conduisit votre Fondateur, dans la première moitié du XIX siècle, à donner naissance, à Chiavari, à une institution religieuse essentiellement orientée au service de la personne, continue de vous offrir, aujourd'hui, d'excellents motifs pour un élan renouvelé au service de la mission éducative et caritative.

2. Saint Antonio Maria Gianelli vécut avec vigueur et passion sa mission au service du Royaume de Dieu. Il aimait répéter: "*Dieu, Dieu, et Dieu seul*". Toute son action était animée par le désir ardent d'appartenir au Christ. Il désirait servir le Seigneur à travers les personnes pauvres, malades, sans instruction, ainsi que celles qui ne connaissaient pas ou n'avaient pas encore rencontré Dieu dans leur existence. Il ouvrait son coeur à l'accueil des frères et se préoccupait de chaque personne. Ses enseignements sont bien exprimés dans vos Constitutions, qui reflètent le style qui caractérise votre Famille religieuse: la fidélité au charisme, à travers une vie de charité évangélique vigilante, dans l'oubli de votre propre intérêt et de votre propre confort; l'application à demeurer attentives aux besoins de votre temps, dans la joie de vous faire toutes pour tous à travers un engagement qui ne connaisse pas d'autre limite que ce qui est impossible ou inopportun. (cf. n. 2).

3. Poursuivez, chères soeurs, sur ce chemin, en mettant le Christ au coeur de votre vie et de votre mission. Je suis heureux de souligner ici ce qui a été dit dans une récente Instruction de la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée: "*Il faut repartir du Christ, car c'est de lui que sont partis les premiers disciples en Galilée; c'est de lui que sont partis, au cours de l'histoire de l'Eglise, des hommes et des femmes de toute condition et de toute culture qui, consacrés dans l'Esprit en vertu de leur appel, ont quitté pour lui leur famille et leur patrie et l'ont suivi sans condition, se rendant disponibles pour annoncer le Royaume et faire du bien à tous* (cf. Ac 10, 38)" (*Repartir du Christ*, 19 mai 2002, n. 21; cf. ORLF n. 37 du 10 septembre 2002). Chères soeurs, avancez en eaux profondes dans le nouveau

millénaire, avec la conscience que votre apostolat représente une possibilité providentielle de faire resplendir dans le monde la gloire de Dieu. Qu'à la base de votre oeuvre se trouve cet amour que votre saint Fondateur considère - à juste titre - comme un principe pédagogique fondamental. Il recommandait à ses filles spirituelles: *"Qu'elles se préoccupent en priorité d'aimer véritablement et de faire preuve d'un grand amour à l'égard des petites filles qui leur sont confiées, car personne n'aime celui qui ne l'aime pas; et si elles ne sont pas aimées par elles, elles ne viendront même pas à l'école, elles ne resteront pas volontiers en leur compagnie et elles n'apprendront pas la moitié de ce qu'elles apprendraient en aimant leurs Maitresses et en se voyant aimées d'elles"*.⁴ La pauvreté, assumée avec plaisir et dans la joie, constitue une condition qui facilite et rend plus fructueux votre témoignage. Que la pauvreté, comme aimait le répéter Saint Antonio Maria Gianelli, soit *"le véritable signe distinctif de votre Institut"*. Avec l'amour fidèle à la pauvreté, que ne fasse jamais défaut l'esprit de sacrifice, dans la conscience quotidienne qu'une fille de Marie *"ne peut demeurer sans Croix"*. Soyez ensuite d'inlassables témoins de l'espérance. Parmi les vertus que doivent pratiquer les Filles de *"Maria Santissima dell'Orto"*, saint Antonio Maria Gianelli met à l'honneur la grande confiance en Dieu. Vivre abandonnées en Lui: voilà ce qui vous permettra de ne pas vous laisser déranger par les échecs apparents, mais vous rendra au contraire capable de soutenir les personnes angoissées et désorientées. Votre fondateur exhortait vos consœurs d'alors avec ces mots: *"Lorsque quelque chose ne se terminera pas très bien, voire mal, elles n'en seront pas perturbées, et ne croiront pas que ce soit véritablement un mal; mais elles feront acte d'humilité devant Dieu et auront confiance dans Son pouvoir à en tirer un bien"*.⁵ Révérende Mère, tout en formant pour vous et pour vos consœurs capitulaires le souhait d'un travail intense et fructueux au bénéfice de la Congrégation tout entière, je vous exhorte toutes à mettre à profit la riche expérience spirituelle qui caractérise votre Famille religieuse. Chères filles de Marie, que votre regard demeure fixé sur votre Fondateur et sur vos consœurs qui vous ont précédées dans le service fidèle à l'Eglise. Soyez persuadées que même dans les moments difficiles, la Divine Providence ne cesse de vous soutenir efficacement. Que la Bienheureuse Vierge *"dell'Orto"*, votre protectrice particulière, vous accompagne sur le chemin de sainteté que vous avez entrepris et qu'elle vous aide à tirer des fruits importants de votre Assemblée capitulaire. Je vous assure de ma prière, et j'accorde de tout coeur à chacune de vous la Bénédiction apostolique, en l'étendant volontiers à toute votre Famille religieuse et à tous ceux que vous rencontrez au cours de vos activités.